



Retraites :

Préparer la riposte générale

Site de Mulhouse

Plus un mensonge est gros...

« Si nous ne faisons rien, il manquera 100 milliards par an à l'horizon 2050 ». Depuis le début de l'année le Premier Ministre, François FILLON, ne manque pas une occasion de marteler ce chiffre alarmiste sur une projection qu'on ne pourrait voir même dans une boule de cristal.

Le nombre de retraités va sans doute doubler, mais la richesse produite aussi : en 40 ans, avec un taux de croissance de 1,7 % par an, le PIB de notre pays doublera.

En 2050, le montant de la richesse nationale passera à plus de 3 400 milliards d'euros, contre 1 700 milliards aujourd'hui.

Entre 1960 et 2000, la part du PIB (Produit Intérieur Brut) consacrée au financement des retraites par répartition avait augmenté de 8 points, pourquoi serait-il impossible de l'augmenter de 6 % entre 2010 et 2050 ?

L'objectif du mensonge gouvernemental est de démoraliser et d'orienter les salariés vers les « contrats d'épargne retraite », les fameux « fonds de pension à la Française ».

Et ce, alors qu'aux Etats-Unis, laminés par la crise financière, les fonds de retraite sont en pleine déconfiture et afficheraient un trou de 1 000 milliards de dollars.

Le 23 mars 2010, **800 000 manifestants** avaient surpris tout le monde en réinvestissant les rues du pays pour **exiger de ne pas avoir à payer une crise dont les salariés ne sont en rien responsables.**

A Mulhouse, 1 500 salariés avaient répondu à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, UNSA.

Selon un sondage récent, 63 % des salariés se disent prêts à donner une suite pour défendre leur retraite.

67 % des personnes interrogées sont hostiles au recul de l'âge de la retraite au-delà de 60 ans et 62 % à un allongement de la durée de cotisation. 93 % sont défavorables à une diminution du niveau des retraites. 74 % n'ont pas du tout envie d'une hausse des cotisations.

Provocation patronale

Pourtant, à la demande du patronat, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a intégré dans son rapport :

- le relèvement de la durée de cotisation de 40,5 annuités à 45,
- la hausse de l'âge légal de départ en retraite jusqu'à 70 ans.

Contre ces véritables provocations, cette opposition des salariés dans les sondages doit se transformer en mobilisation et en riposte, c'est le seul moyen de faire reculer les prétentions du patronat et du gouvernement.

Non à la retraite pour les morts

Ce que réclame le patronat, c'est le droit à la « *retraite pour les morts* ». En France, en 1910, après le vote de la première loi sur les retraites ouvrières et paysannes fixant à 65 ans le droit à pension, la CGT avait dénoncé « *une loi pour les morts* », estimant que seul 5 % des travailleurs atteindraient cet âge.

Les pensions vont continuer de baisser

Le relèvement de la durée de cotisation et la hausse de l'âge légal de départ auront encore une fois pour conséquence **une baisse du niveau des pensions**, puisque très peu de salariés, notamment ceux

confrontés à la pénibilité, aux périodes de chômage, les femmes, ne pourront avoir une retraite à taux plein.

Nicolas SARKOZY avait pourtant dit qu'il ne réduirait pas le niveau des pensions qui diminuent déjà d'elles mêmes du fait des contre réformes successives.

En somme, ce que nous prépare le gouvernement c'est « la mort » ou des « retraites de misère ».

Les inégalités se creusent

L'INSEE a récemment publié des statistiques concernant **l'écart de plus en plus grand entre riches et pauvres**. Ces statistiques portent sur la période 2004 – 2007 avant même la crise actuelle, mais sont néanmoins édifiantes.

13 % de la population, soit 8 millions de personnes, vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 900 euros par mois : en particulier des chômeurs, des travailleurs ayant encore un emploi, mais également de plus en plus de retraités.

En 2008, sur 14 millions de retraités, **4 millions perçoivent le minimum contributif (579,85 euros). Plus de 5 millions ne perçoivent qu'entre 800 et 1 000 euros par mois. C'est avec cela que les retraités doivent faire face à leurs dépenses pour survivre.**

Dans ce même rapport, l'INSEE dévoile des chiffres concernant la frange la plus riche de la société dont les revenus ont explosé durant cette même période : ainsi **5 000 à 6 000 personnes en France vivent avec plus de trois millions d'euros par an. Durant ces trois années, les revenus du capital ont augmenté de 46 %.**

Alors que ce gouvernement se prépare à jeter une partie toujours plus grande de la population dans la misère, **les sociétés non financières ont distribué**

83 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2008, soit 8 milliards de plus que l'année précédente, au moment où le déficit du régime général était de 5,8 milliards.

L'idée du patronat c'est que tout le monde paye... sauf les patrons, qui eux pourront continuer à toucher tranquillement leurs retraites chapeaux comme :

- Lindsay Owen Jones (L'Oréal) : 3,4 millions d'euros par an,
- Louis Schweitzer (Renault) : 900 000 euros par an,
- Martin Bouygues (Bouygues) : 740 000 euros par an,
- Noël Forgeard (EADS) : 1, 1 million par an,
- Arnaud Lagardère (Lagardère) 560 000 euros par an,
- Bertrand Colomb (Lafarge) : 1 million par an,
- Antoine Zacharias (Vinci) : 2,1 millions par an, etc...

Financer nos retraites, c'est donc possible !

Les ressources existent. Le « problème des retraites » c'est celui d'un choix politique. **Une part croissante des richesses produites est accaparée par une minorité de privilégiés.**

Le patronat et le gouvernement à son service ont réussi **depuis plus de 25 ans à faire chuter de 10 % la part des salaires dans la richesse créée et ainsi accroître d'autant la part des profits. Il faut donc prendre sur ces profits pour financer nos retraites.**

Les discussions actuelles concernant les retraites vont avoir des conséquences graves si les salariés ne se font pas entendre par la grève dans la rue.

Nous exigeons :

- ↳ le droit au départ à 60 ans maximum avec 75% du salaire
- ↳ le départ à 55 ans pour les travaux pénibles avec une retraite à taux plein, l'embauche des jeunes
- ↳ le retour aux 37,5 annuités basées sur les 10 meilleures années
- ↳ le retour à l'indexation sur les salaires et non sur les prix
- ↳ la revalorisation immédiate des retraites à 1500 euros net
- ↳ l'arrêt des exonérations en tout genre pour le patronat